

Cytomégalo­virus et grossesse

Position du Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français

Le cytomégalo­virus est un virus de la famille des herpès virus qui se transmet par les sécrétions muqueuses, en particulier la salive. Le plus souvent, cette infection se contracte dans l'enfance. Ainsi, 50 à 90 % des adultes sont immunisés. Plus rarement, cette infection peut survenir au cours de la grossesse. L'infection materno-fœtale par le cytomégalo­virus n'a, dans la plupart des cas, aucune conséquence pour le fœtus. Plus rarement, elle peut être à l'origine de séquelles neuro-sensorielles graves voire d'un décès du nouveau-né. Le dépistage du CMV pendant la grossesse est une question discutée et controversée depuis de nombreuses années. En France, ce dépistage n'est pas recommandé. Le Collège national des gynécologues et obstétriciens français reste préoccupé de proposer la meilleure prise en charge de cette pathologie au regard des données scientifiques actuellement disponibles

Dépistage du CMV au cours de la grossesse

Il n'existe actuellement pas, en France, d'indication à faire un dépistage systématique du CMV en population générale. En Europe, seules l'Italie, l'Allemagne et la Belgique le pratiquent. Les critères d'un bon dépistage tels qu'ils ont été précisés par l'Organisation mondiale de la santé ne sont pas réunis¹ : il n'existe pas de traitement disponible. L'interruption de grossesse peut être acceptée pour les formes présentant des atteintes sévères mais elle ne peut être préconisée dans toutes les situations. Les résultats d'une sérologie à CMV peuvent être d'interprétation difficile et enfin le coût socio-économique est en défaveur du dépistage.

En revanche, en cas de signe(s) d'appel échographique(s) ou en cas d'épisode fébrile maternel pendant la grossesse, une recherche du CMV peut être proposée.

Prévention de l'infection materno-fœtale à CMV

La principale source de contamination est l'excrétion du virus par les enfants en bas âge. La mise en œuvre de mesures de prévention chez les femmes en contact avec des jeunes enfants, soit pour raisons professionnelles, soit dans leur entourage familial, est efficace pour diminuer le risque d'infection maternelle pendant la grossesse². Il est recommandé chez toutes les femmes et leurs conjoints de se laver fréquemment les mains, et surtout après avoir changé les couches et mouché les enfants. Il est interdit d'embrasser les enfants sur la bouche, de partager des couverts et d'utiliser le linge de bain des enfants.

Ces mesures sont faciles à mettre en œuvre et applicables à toutes les patientes et à leurs conjoints.

Il nous semble important de diffuser cette information, au mieux dès le début de grossesse. Le Collège national des gynécologues et obstétriciens français met, sur son site internet, à la disposition des gynécologues-obstétriciens un document développé avec l'association « Pour les yeux d'Emilie » permettant de diffuser facilement cette information auprès des patientes.

Références :

1. WHO_PHP_34_fre.pdf [Internet]. [cited 2015 Jul 7]. Available from: http://whqlibdoc.who.int/php/WHO_PHP_34_fre.pdf
2. Vauloup-Fellous C, Picone O, Cordier A-G, Parent-du-Châtelet I, Senat M-V, Frydman R, et al. Does hygiene counseling have an impact on the rate of CMV primary infection during pregnancy? Results of a 3-year prospective study in a French hospital. J Clin Virol. 2009 Dec;46Suppl 4:S49–53.

Le 17/07/2015